

## Conservatoire à Rayonnement Intercommunal d'Antony INFORMATIONS UTILES ET MODALITÉS DE RÉINSCRIPTION

Année scolaire 2022-2023

### Périodes de réinscription

Cette année, les réinscriptions au conservatoire se feront en deux temps.

- 1° Réinscription administrative du 16 mai au 31 mai 2022 ;
- 2° Réinscription pédagogique (choix des cours) du vendredi 10 juin à 14h au lundi 20 juin 2022 à 22h

### A savoir :

- Les deux étapes sont obligatoires ;
- Les réinscriptions administratives seront traitées quel que soit l'ordre d'enregistrement. Seules les inscriptions pédagogiques seront traitées par ordre d'arrivée du dossier ;
- Toutes les pièces à joindre lors de l'inscription administrative devront être fournies avant de pouvoir procéder à l'inscription pédagogique.

### En pratique

Pour procéder à une réinscription administrative en ligne, veuillez suivre la démarche suivante :

- Accédez à votre espace personnalisé Rhapsodie sur <https://antony.rdl.fr/> et connectez-vous avec vos identifiants et mot de passe ;
- Sélectionnez l'élève à réinscrire dans la liste déroulante en haut à gauche (si un seul membre de votre famille est inscrit au conservatoire, celui-ci est déjà sélectionné) puis cliquez dans la marge gauche sur [Réinscription] ;
- Dans le formulaire qui s'affiche, vérifiez et rectifiez si besoin les informations signalétiques ;
- Dans la partie inférieure du formulaire, précisez de manière synthétique :
  - o si l'élève a besoin d'un suivi spécifique,
  - o si l'élève est également inscrit dans un autre conservatoire (nom du conservatoire et discipline.s),
  - o le nom des éventuels autres membres du foyer inscrits au Conservatoire d'Antony ou dans un autre conservatoire du territoire Vallée Sud – Grand Paris en 2021-2022 (Bagneux, Bourg-la-Reine/Sceaux, Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff) ;
- Cliquez ensuite sur « Enregistrer la demande » ;
- Un message affiche : « Afin de terminer l'inscription administrative de l'élève, veuillez maintenant charger l'ensemble des pièces demandées » (voir liste ci-dessous) ;
- Ouvrez, dans la marge gauche, l'onglet [Responsable légal : Documents] et déposez une à une les pièces obligatoires en ayant pris soin de les nommer de façon adéquate (nom et/ou type de pièce).

### Nota bene :

- Si vous souhaitez réinscrire d'autres membres de votre foyer, faites de même pour chacun d'eux ;
- Si vous souhaitez inscrire un futur nouvel élève, vous pourrez le préinscrire via votre espace personnalisé Rhapsodie à partir du 10 juin 2022.

## Pièces à fournir

**ATTENTION : tout dossier incomplet ne pourra être pris en considération**

**A charger sur votre espace personnalisé Rhapsodie, en nommant les documents :**

- Une photo d'identité récente. Merci de nous fournir une nouvelle photo chaque année.
- Une attestation de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales, mentionnant le quotient et la composition de la famille au 1/5/2022 **et/ou** votre avis d'imposition 2021 (sur les revenus 2020).  
**Attention : si vous ne fournissez pas ces documents, le plein tarif sera appliqué.**
- Un justificatif de domicile pour les personnes ne disposant ni d'attestation CAF ni d'avis d'imposition ;
- Les formulaires « Droit à l'image » et « Autorisation de sortie » signés et complétés\* ;
- Le formulaire « Modalités de paiement » signé et complété\* ;
- Le règlement intérieur signé\*.

\*Toutes les pièces à signer ou compléter vous ont été envoyées par mail. Vous pouvez également les retrouver sur le site : <https://conservatoire-antony.wixsite.com/conservatoireantony>

- Location d'instrument : sous réserve de disponibilité, les élèves débutants pourront bénéficier de locations d'instruments. Ces locations seront limitées à une année, renouvelable si aucune autre demande prioritaire n'est déposée. Dans ce cas, merci d'écrire à l'adresse ci-dessous : **beatrice.dupont@valleesud.fr**

-----

## INFORMATION SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies par le Conservatoire d'Antony ont pour seule finalité la gestion administrative des élèves.

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général pour la Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité et de limitation.

Vous pouvez exercer vos droits sur les données personnelles vous concernant sur simple demande :

- par courriel à l'adresse : [dpo@valleesud.fr](mailto:dpo@valleesud.fr)
- ou sur le formulaire suivant :  
<https://www.valleesud.fr/fr/formulaire-de-demande-informations-personnelles>
- ou par voie postale : Etablissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris, le Délégué à la protection des données, 28 Rue de la Redoute - 92260 Fontenay-aux-Roses.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de Vallée Sud - Grand Paris : [www.valleesud.fr](http://www.valleesud.fr) rubrique « RGPD ».